

## MÉTÉO & CONDITIONS CLIMATIQUES

Le mois de mars 2025 se caractérise par des températures fraîches, une pluviométrie modérée, et des épisodes de vent du nord (asséchant), ce qui a tendance à ralentir le démarrage végétatif.

- Températures : du 1<sup>er</sup> décembre 2024 au 24 mars 2025, la somme des degrés jour en base 10°C atteint 12,5 DJ°C, contre 31,8 DJ°C l'an dernier à la même période. Ce net retard thermique limite la reprise de l'activité végétative.
- Précipitations (station de Beaune) : cumul de 39,2 mm du 1<sup>er</sup> au 24 mars. Les sols commencent à s'assécher en surface après un hiver moins arrosé que 2024.
- Conséquences viticoles : les stades phénologiques évoluent lentement. Selon les secteurs, on observe des stades allant de bourgeon d'hiver à pointe verte sur jeunes plants, avec un stade moyen au vignoble à bourgeon dans le coton.



## RAVAGEURS : MANGE-BOURGEONS

Les premières observations de dégâts liés aux mange-bourgeons sont attendues à l'approche du stade "bourgeon dans le coton", actuellement atteint dans plusieurs secteurs.

### Nos observations récentes

Depuis la mi-février, la présence de populations de chenilles (noctuelles, boarmies) a été constatée dans certains secteurs. Avec la reprise progressive de la végétation, ces ravageurs ont parfois commencé à s'attaquer aux bourgeons, cette situation pourrait se marquer davantage dans les prochains jours.

### Seuil d'intervention

Traitement recommandé si 15 % des ceps présentent au moins un bourgeon attaqué. Une surveillance régulière est désormais indispensable.



Boarmie



Noctuelle

#### MÉTHODE(S) ALTERNATIVE(S) :

- Maintien d'un couvert végétal pour limiter la remontée des chenilles.
- Ramassage manuel en fin de journée, efficace et sans recours aux produits phytosanitaires.

Nous vous conseillons de surveiller de près l'évolution des populations et d'adapter vos pratiques en conséquence.

## CONFUSION SEXUELLE

La pose des diffuseurs de confusion sexuelle peut désormais être engagée. Pour une efficacité optimale sur le premier vol de tordeuses (G1), l'installation doit être finalisée avant le 10 avril.

Pensez à vous munir des équipements de protection individuelle (gants de type HYFLEX recommandés) lors de la pose des capsules (RAK).

Des systèmes de diffusion automatisée (type Puffer) sont également disponibles.

**Une opération de pose de Puffer est prévue le mercredi 9 avril au matin sur le secteur de Vosne-Romanée.**

Pour rappel, la confusion sexuelle nécessite un minimum de 4 hectares d'un seul tenant pour garantir son efficacité.



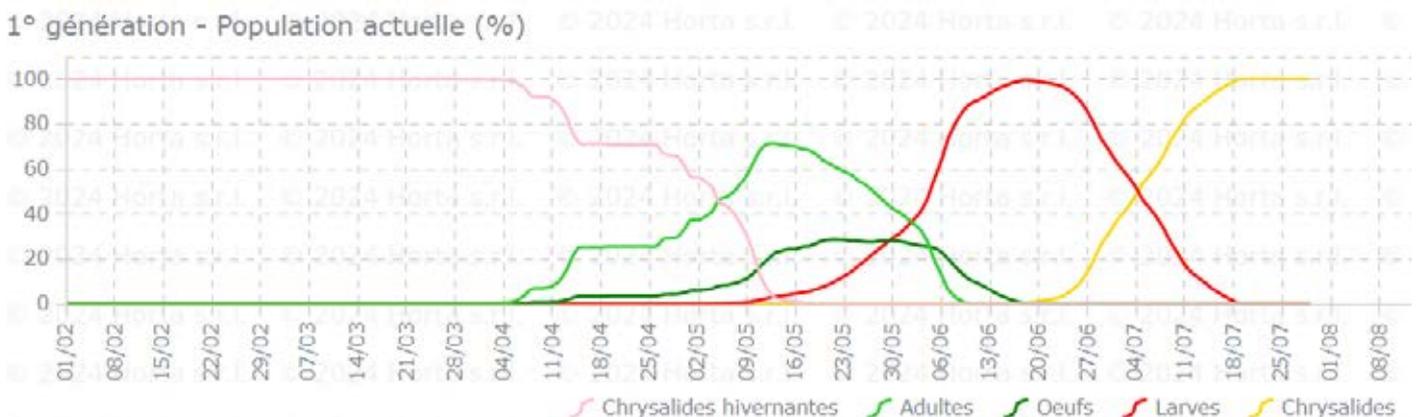
RAK



PUFFER

Pour tout accompagnement technique ou logistique, n'hésitez pas à contacter votre interlocuteur habituel.

Modélisation des cinétiques des différents stade de la 1<sup>er</sup> génération d'eudémis 2024



# CHLOROSES FERRIQUES

Le fer est un élément essentiel à la synthèse de la chlorophylle. En cas de carence vraie, des symptômes de chlorose ferrique peuvent apparaître, réduisant la photosynthèse et impactant le rendement.

La campagne dernière a été particulièrement propice à l'apparition de chloroses ferriques, en raison d'un ensoleillement faible et de nombreuses situations d'asphyxie racinaire liées à l'excès d'eau. Une vigilance particulière est donc de mise sur les parcelles sensibles cette année.

## Produits disponibles :



### FERTIACYL GREEN EXTREME

6 % de fer chélaté EDDHA, enrichi en zéatine, acides humiques et fulviques.

→ Dose : 20 à 50 kg/ha, ou 5 g/pied en localisé (min. 500 à 1000 L d'eau/ha).



### FER6

Fer EDDHA 6%, utilisable en agriculture biologique.

→ Dose : 20 à 50 kg/ha, en dilution dans 500 à 1000 L d'eau/ha.



### SOLATE

Granulé à base de fer EDDHA (1,2%), à épandre en sortie d'hiver avant pluie ou travail du sol.

→ Dose : 200 kg/ha ou 25 à 30 g/cep selon l'intensité de la chlorose.



### NUTRIBIO SOL FE



4% de fer chélaté par EDDHSA, enrichi en Osyr (123 g/L)

→ Dose 20 à 50 l/ha, en dilution dans 500 L d'eau, utilisable en agriculture biologique.

*Un diagnostic préalable reste recommandé pour ajuster les doses au niveau de sensibilité de la parcelle.*

# DÉSHERBAGE - Spécialités disponibles à la vente :

Nom commercial	Dose /ha	Dose au prorata des surfaces autorisées /ha	DRE	DAR	ZNT	ZNTT	DVP	DSPPR	Localisation de l'application
Cent 7	6 l	1,8 l	6 h	DAR F	5 m	20 m	5 m	/	30% de la surface
Katana	0,2 kg	0,066 kg	6 h	75 j	20 m	10 m	5 m	/	33% sous le rang
Minsk	0,2 kg	0,1 kg	6 h	75 j	20 m	5 m	20 m	/	50% sous le rang
Pledge	1,2 kg	1,2 kg	48 h	120 j	50 m	5 m	/	/	100%
Devrinol f	9 l	4,5 l	6 h	NC	5 m	5 m	/	/	50% si sol drainé
Boa	0,75 l si 50% 0,35 l si 100%	0,75 l si 50% 0,35 l si 100%	48 h	56 j	5 m	5 m	/	/	50% sous le rang 100%
Roundup Dynamic	0,9 l (450g/ha/an)	0,9 l	6 h	21 j	5 m	5 m	/	3 m	localisé sous le rang
Stratos ultra	4 l	4 l	48 h	42 j	5 m	5 m	/	/	100%
Spotlight plus	1 l	/	48 h	7 j	5 m	20 m	/	/	localisé sous le rang
Sorcier	0,8 l	0,8 l	48 h	90 j	20 m	5 m	5 m avant floraison 20 m post floraison	/	100%

DAR F : couvert par les conditions d'applications et/ou par le cycle de croissance de la culture.

## MÉTHODE(S) ALTERNATIVE(S) :

Désherbage mécanique.

**NB : Le PLEDGE arrive sur la fin de sa période d'application pour limiter les risques de phytotoxicité par effet splashing.**

## ADJUVANTS

L'ajout d'un adjuvant dans la bouillie herbicide permet d'augmenter l'efficacité du désherbage :

- Améliore la distribution du traitement sur la cible
- Limite la dérive
- Acidifie et neutralise la dureté des eaux (meilleure stabilité et miscibilité des produits)
- Accroît le volume de bouillie retenue

Nom commercial	Dose	DRE	ZNT	Picto danger	UAB	Form	Composition /L ou kg	Commentaires
<b>Fieldor Max</b>	0,15 %	6 h	5 m		UAB	EC	Triglycérides ethoxylés de soja : 790 g/l	Max. 0,225 l/ha
<b>Heliosol</b>	0,5 l/ha	24 h	5 m	⚠	UAB	EC	Acide terpénique d'huile de pin : 665 g/l	Herbicides : 0,5 %

## NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR

Dans le cadre de l'usage des produits à base de sulfonilurées (ex : flazasulfuron (KATANA)) ou de produits à base d'N-phénylimide (flumioxazine (PLEDGE)), pensez à employer des produits de nettoyage homologués pour cet usage.



### LES BONNES PRATIQUES POUR UN RINÇAGE OPTIMAL ET ASSURER LA DESTRUCTION DES RELIQUATS DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES



**L'ÉQUIPE VIGNE B.V.S.**

Bulletin de situation rédigé à partir des observations hebdomadaires réalisées sur le réseau de parcelles BSV Bourgogne : le bulletin est consultable sur le site de la Chambre Régionale <https://bourgognefranche-comte.chambres-agriculture.fr>. Ces informations sont complétées par les observations quotidiennes de nos techniciens et l'outil de modélisation *MOVIDA*. Avant toute utilisation de produits phytosanitaires, consultez les étiquettes regroupant toutes les informations nécessaires : homologations, doses, ZNT, DAR, DRE... Ces informations sont également disponibles dans le guide vigne de BVS "Gamme PROTECTION édition 2025" et sur le site du gouvernement <https://ephy.anses.fr>. Les fiches de données de sécurité sont disponibles sur le site [www.quickfds.com/fr](http://www.quickfds.com/fr). Les emballages vides sont collectés sur les différents sites de BVS durant la période d'utilisation. Les PPNU (Produits Phytos Non Utilisables) sont collectés à des dates et des lieux bien précis (collecte ADIVALOR).

BOURGOGNE VITI SERVICE - S.A.S. au capital de 94 487,90€ - RCS DIJON B 333 583 953. Crédits photos : Adobe Stock, Bourgogne Viti Service.